

Rapport du GIEC : Combien en faudra-t-il encore pour dépasser l'immobilisme ?

Depuis près de 25 ans, la Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme porte, avec d'autres, la nécessité d'agir. Depuis des années, les rapports s'empilent, les discours s'enchaînent mais l'action politique reste nettement insuffisante.

La Fondation Nicolas Hulot espère que la France saura tirer les conséquences de ce rapport d'autant plus qu'elle accueillera, en 2015, la Conférence internationale sur le climat, et se doit à ce titre d'être exemplaire. Pour témoigner de sa volonté d'aboutir à un nouvel accord mondial sur le climat ambitieux et juridiquement contraignant, le gouvernement doit dès maintenant envoyer des signaux forts à la communauté internationale :

- Au niveau européen, en soutenant un paquet climat énergie pour 2030 aux objectifs élevés: 55% de réduction d'émissions des gaz à effet de serre (GES) par rapport à 1990, 45% d'énergies renouvelables dans la production énergétique, priorisation des politiques d'efficacité énergétique. Mais aussi en relevant l'objectif de réduction d'émissions de GES de 20% à 30% à échéance 2020.

- Au niveau français, en agissant notamment sur deux échéances clés pour changer la donne: la loi sur la transition énergétique et loi de finance 2014.

- Au niveau local, en encourageant et en multipliant les initiatives de lutte de contre le changement climatique.

Dans cet esprit et face à la persistance du climato-scepticisme, la Fondation Nicolas Hulot va prochainement s'adresser à l'ensemble des maires de France. Un courrier

accompagné d'un document pédagogique qui décrypte le changement climatique et ses répercussions leur sera envoyé début octobre.

Par ailleurs, Nicolas Hulot, Jean Jouzel et Laurence Tubiana animeront une conférence mercredi 2 octobre sur le thème "Défi climatique : comment dépasser l'immobilisme ?". Organisée en partenariat avec la Chaire développement durable de Sciences-Po, cette conférence est gratuite et ouverte à tous (sous réserve des places disponibles).

Plus d'infos

www.fnh.org